

Vivre à Chapet

Un peu de géographie

Chapet se situe au Nord Est du Département des **Yvelines**, à environ 40 km de **Paris** par les Autoroutes **A13** et **A14**.

La Commune dépend du Canton des Mureaux, de l'Arrondissement de **Mantes-la-Jolie**, de la Circonscription **d'Aubergenville**. Chapet fait partie de la **Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise**.

La superficie de Chapet est de 509 ha 59a et 37ca.

Chapet est limité:

Au Nord par les **Mureaux**, au Sud par **Morainvilliers**, à l'Est par **Verneuil Vernouillet**, à l'Ouest par **Ecquevilly**

On y relève les altitudes suivantes:

Plaine..... 35m

Grande Rue..... 62m

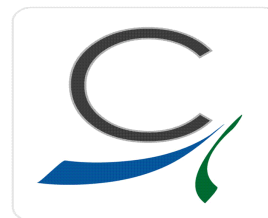
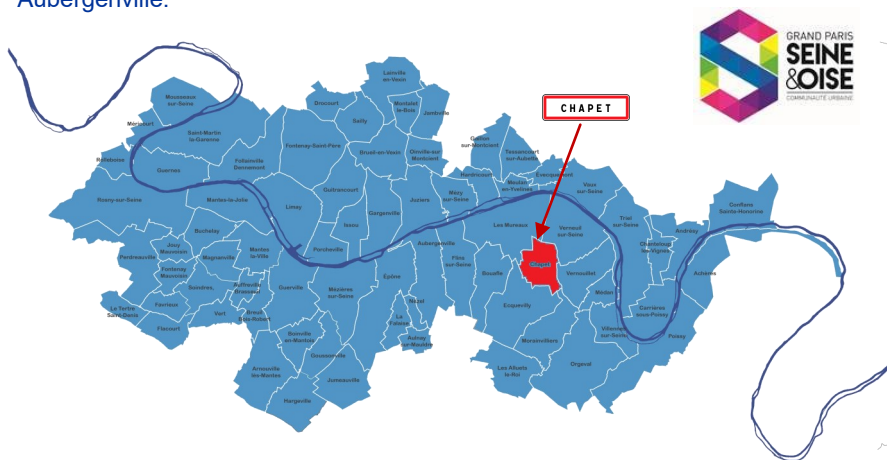
Plateau (rue de la Garenne)77m

Hameau de Brezolles.....120m

Le massif forestier de **Verneuil** (350ha) s'étend en partie sur notre territoire. Ce massif est classé Espace Naturel Sensible. **Chapet** détient 95 ha de cet espace.

Les caractéristiques météorologiques du climat de la Commune sont celles "moyennes normales" de la Région Parisienne, à telle enseigne qu'une antenne météorologique nationale a été installée entre le pont, sous l'autoroute, et la RD43 (route allant **d'Ecquevilly** aux **Mureaux**).

Depuis le 1er janvier 2016, Chapet fait partie de la **Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise** qui compte 405 000 habitants répartis dans 73 Communes, allant de Rosny sur Seine à Achères, et dont le siège se situe à Aubergenville.



Vivre à Chapet

Votre Mairie vous accueille

Mardi, vendredi: de 9h00 à 12h00

Mercredi: de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Le samedi de 9h00 à 11h30

Fermeture Mairie : le lundi, le mardi après-midi, le jeudi et le vendredi après-midi

☎ 01.34.74.51.15

☎ 01.30.99.86.50

✉ mairie@chapet.com



Bienvenue à Chapet

Madame, Monsieur,

Vous venez d'emménager à Chapet; soyez les bienvenus !

Vous allez pouvoir y trouver une certaine qualité de vie que beaucoup vous envieront.

Notre village, malgré sa relative proximité des grandes cités, a su conserver, grâce aux équipes qui se sont succédées, un environnement privilégié.

Nous souhaitons que la présente brochure vous apporte des informations utiles et facilite votre installation au sein du village.

Nous restons à votre disposition.

Jean-Louis FRANCART, Maire.

Le Conseil Municipal

Le Maire: Jean-Louis FRAN CART

1^{er} Adjoint: Rosine THIAULT: Finances - Affaires Générales - Assainissement - Appels d'offres - Culture - Associations - Affaires sociales

2^{ème} Adjoint: Didier TRAGIN: Transports - Circulation – Affaires scolaires - Voirie

3^{ème} Adjoint: Daniel MOLINA: Sécurité - Finances – Aménagement du Territoire - Urbanisme - Environnement - Travaux relatifs à la Commune

Conseillère Municipale Déléguée

Magalie CHALOYARD: Associations - Loisirs - Aînés - Affaires sociales - Communication

Conseillers Municipaux

Eric AUBRUN: Appels d'offres - Aménagement du Territoire - Urbanisme

Benoît BEAUNEZ: Transports - Circulation - Loisirs - Culture - Sports

Francine BILLOUÉ: Affaires sociales - Petite Enfance - Loisirs - Culture - Tourisme

Céline BEDANI

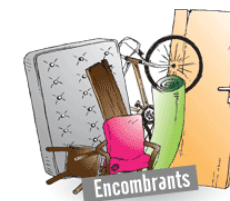
Eric CHEVALIER: Sécurité - Justice - Appels d'Offres - Urbanisme

Véronique LABORDE: Communication

Frédéric PINLET: Appels d'offres - Sport - Associations

Philippe SÉJOURNÉ: Finances - Développement économique

Collecte des encombrants: le deuxième jeudi tous les deux mois à partir de janvier (janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre).



Les déchets toxiques: 1er samedi des mois de février, mai et octobre, de **9h à 13h** sur le parking de la Mairie.

Pour toutes les collectes en porte-à-porte, nous vous demandons de ne sortir vos déchets qu'au plus tôt **la veille au soir après 19h00 et de rentrer vos poubelles dès que possible**. Il en va de votre cadre de vie et celui de vos voisins.



Déposer vous-même vos déchets au Centre Cyrène:

Vous avez la possibilité de vous rendre à la déchèterie du Sivatru afin d'y déposer vos encombrants ou vos déchets végétaux, en vous munissant, lors de votre première visite, d'un justificatif de domicile. Une carte nominative vous sera alors délivrée. Limitation à 1m³ par foyer et par mois. Les végétaux ne sont pas limités.

Ecopôle Seine Aval, chemin des Moines, 78510 Triel/Seine



Vivre à Chapet

Les collectes des déchets

Collecte des déchets verts: chaque lundi matin du début avril à début décembre, dans les sacs fournis par la Mairie uniquement.

Nb: Les sacs sont à commander auprès des services techniques par le biais d'une demande écrite comportant vos nom et adresse, déposée dans leur boîte à lettres, rue du Pavillon. La distribution a lieu une fois par semaine, en période de collecte



Déchets acceptés: feuilles, gazon, branchages de diamètre inférieur à 10 cm en fagots liés avec de la ficelle (hors sacs).

Attention: par circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et par arrêté municipal du 19 mars 2012, il est totalement interdit de brûler les végétaux sur la commune.

Ordures ménagères: chaque mardi et vendredi matin

Collecte de tri sélectif: un lundi sur deux les semaines paires.

* Cette collecte concerne tous les plastiques en forme de bouteille, les journaux, les déchets cartonnés (secs), les briques alimentaires, les boîtes à chaussures, les canettes de soda et les boîtes de conserves vides, les aérosols.

* Cette collecte ne concerne pas les déchets en plastique de type barquettes, pots de yaourt, crème fraîche, les sacs, les films polystyrène, la vaisselle jetable, les couches, les essuie-tout, les serviettes en papier, les cartons de pizza, les emballages métalliques contenant des restes, les cintres.



Pour commander ou échanger vos conteneurs:

www.sivatru.fr ou 01.34.01.24.12



Jean-Louis
FRANCART
Maire



Rosine THIAULT
1er Adjoint
Vice-Présidente
CA2RS
Finances - AO
Assainissement
Affaires générales
Personnel



Didier TRAGIN
2ème Adjoint
Voirie
Transports
Petite enfance
CCAS - Aînés



Daniel MOLINA
3ème Adjoint
Finances -AO
Urbanisme
Agriculture
Voirie -sécurité



Francine BILLOUÉ
Conseillère Municipale
Déléguée
CCAS - Aînés
Transports
Petite enfance
Loisirs culture



Magalie
CHALOYARD
Conseillère Municipale
Déléguée
Finances
CDE- CCAS
Aînés
Le Chapétois



Eric AUBRUN
Conseiller Municipal
Urbanisme
AO
Agriculture
Environnement



Benoît BEAUNEZ
Conseiller Municipal
Transport
Circulation
Loisirs, culture, tourisme, sport



Eric CHEVALIER
Conseiller Municipal
Finances
Aménagement
Environnement
Sécurité
Urbanisme



Véronique
LABORDE
Conseillère Municipale
Loisirs Culture
Associations
Tourisme
Commerce
Communication



Frédéric PINLET
Conseiller Municipal
AO
Sport
Associations



Cécile
BEDANI
Conseillère Municipale



Philippe
SÉJOURNÉ
Conseiller Municipal
Finances
Développement économique

L'École de Chapet et le Centre de Loisirs:

Accueille vos enfants à partir de 3 ans jusqu'au CM2. Elle comporte deux classes maternelles et trois classes primaires.

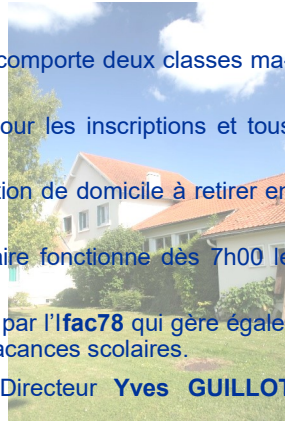
Le Directeur, **Laurent FOLLIOT** est à votre disposition pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires. **01.34.74.33.13**

Pour les inscriptions, vous devez vous munir d'une attestation de domicile à retirer en Mairie .

La cantine reçoit vos enfants à midi et l'accueil péri-scolaire fonctionne dès 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir.

Cette garderie (située dans le "pré" de l'école) est assurée par l'**ifac78** qui gère également le centre de loisirs ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Renseignements et inscriptions sur place auprès du Directeur **Yves GUILLOT** **01.30.91.95.10**



Le Relais Assistantes Maternelles



Le Village compte une dizaine de nourrices agréées. Par convention avec relais assistantes maternelles d'Ecquevilly elles bénéficient du soutien d'une animatrice chaque mardi matin, au centre de loisirs, dont une partie leur est destinée, équipée pour recevoir les plus petits.

Les mamans qui ne travaillent pas peuvent y venir également afin de faire participer leur enfant à des activités ludiques ou pour avoir des renseignements administratifs.

Pour connaître les disponibilités des nourrices, une liste est à votre disposition en Mairie, ou sur leur site Internet:

www.lolotte78.e-monsite.com

[RAM-Ecquevilly <ram-ppe@orange.fr>](mailto:ram-ppe@orange.fr)

Les permanences gratuites en Mairie

Juriste: elle vous reçoit le 2ème jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h à la Mairie, sans rendez-vous.

D'autres permanences sont possibles à la Maison de la Justice des Mureaux, telles que: permanence psychologique pour les jeunes, Avocat, surendettement...

Renseignements en Mairie

Le CLLAJ: vient en aide aux jeunes dans leur 1^{ère} recherche de logement, uniquement sur RDV, au siège des Mureaux: 19 allée Pierre PANLOUP - tél: 01.34.74.22.81

Les Associations Chapetoises



Le Comité des Fêtes 06.79.95.74.40	P ^{dte} : Tania PENIARBELLE chapetille@gmail.com
Bibliothèque Lire à Chapet 06.30.12.83.15	P ^{dte} : Martine ORZA lireachapet78@yahoo.fr
Le Temps Libre (Club 3ème âge) 06.13.27.91.49	Secrétaire Patricia JOIGNEAU patriciajoigneau@gmail.com
L'Echapée (danse, fitness) 06.07.13.82.20	P ^{dt} Johann GIRAUD so.giraud@icloud.com
Vital Gym 01.34.74.84.34	Secrétaire Danielle TARIEN daniel.tarisien@hotmail.fr
Intercommunale de Chasse 06.15.26.16.28	Président Eric LECLERCQ eric.leclercq@chapet.com
Les Musicales de Chapet (organisation de concerts)	P ^{dte} Isabelle VIEL isabelle.g.viel@gmail.com
Les Chapetons (assistantes maternelles) 01.34.74.48.59	P ^{dte} Laurence SOURDIS laurence.sourdis@outlook.fr
Cours de Relaxation 06.27.24.54.06	Cécilia AUDIGIE audigiececilia@yahoo.fr
Les Succubes (Roller Derby)	P ^{dte} Séverine VAUZELLE rockfamily@hotmail.fr
Poney club 01.30.22.01.91	P ^{dt} Benoît BEAUNEZ mashben78@hotmail.com
Théâtre 06.74.01.34.11	P ^{dte} Sophie RAOUL-JOURDE lafarandole.descontes@laposte.net